Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique Département des sciences géomatiques



PLAN DE COURS

GMT-4000 : Photogrammétrie fondamentale

NRC 15691 | Hiver 2022

Généralités. Relations photogrammétriques fondamentales. Capteurs-imageurs. Mesures et raffinement des coordonnées images. Visions monoscopique et stéréoscopique. Relèvement spatial. Redressements simple et différentiel. Orientation d'un modèle stéréoscopique. Monorestitution et stéréorestitution. Notions de base en aérotriangulation. Levés LiDAR aéroportés. Précision des levés photogrammétriques.

Activités de formation vécues en présence physique des étudiants et de l'enseignant pour la totalité de la durée de l'activité. Ces activités sont offertes sur campus.

Plage horaire

Cours en classe				
jeudi 09h00 à 11h50 CSL-1516 Du 10 janv. 2022 au 22 avr. 2022				
Laboratoire				
lundi	15h30 à 17h20	CSL-1528	Du 10 janv. 2022 au 22 avr. 2022	

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Site de cours

https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=140497

Coordonnées et disponibilités

Willian Ney Cassol

Enseignant
Pavillon Louis-Jacques-Casault, local 1306
willian-ney.cassol.1@ulaval.ca

Disponibilités

Dans le contexte pandémique, les échanges par courriel et par MS Teams sont privilégiés. Vous avez la plage horaire du cours tous les jeudis de 9h00 à 12h00 pour poser vos questions et les périodes de laboratoire les lundis entre 15h30 et 17h00. Je serai également disponible en ligne sur rendez-vous.

Louis-Etienne Guimond

Collaborateur

Pavillon Louis-Jacques-Casault, local 1351
louis-etienne.guimond@scg.ulaval.ca

Disponibilités

Dans le contexte de la COVID-19, les échanges se feront par courriel, par MS Teams et sur les forums du cours. Je serai notamment disponible sur rendez-vous, de façon régulière les lundis entre 15h30 et 17h00 et au besoin à d'autres moments.

© Université Laval Page 1 de 25

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

http://www.ene.ulaval.ca ☑

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAVAL, poste 414331

Automne et hiver		
Lundi au jeudi	8 h à 19 h	
Vendredi	8 h à 17 h 30	
Été		
Lundi au jeudi	8 h à 17 h	
Vendredi	8 h à 16 h	

© Université Laval Page 2 de 25

Sommaire

Description du cours	5
Liens du cours avec les objectifs du programme	5
But du cours	5
Description du cours	5
Objectifs d'apprentissages	
Calendrier du cours	
Méthodes d'enseignement	
Exigence du cours	
Qualités (compétences) incluses et/ou évaluées	7
Contenu et activités	7
Évaluations et résultats	Я
	_
Évaluation des apprentissages	
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	
Laboratoire I: Plan de vol droneLaboratoire II: Relèvement spatial	
Laboratoire III: Transformation affine	
Laboratoire IV: Redressement d'un pixel	
Laboratoire V: Redressement d'une image	
Laboratoire VI: Traitement des données acquises par imagerie drone	
Examen Partiel - Questions de calcul numérique et à court développement	
Examen Partiel - Questions à développement et vrai ou faux	
Examen Final - Questions de calcul numérique et théoriques (à développement et à choix de réponse)	
Examen Final - Mises en situation (Questions à développement)	
Quiz 1	
Quiz 2Quiz 3	
Quiz 4	
Quiz 5	
Quiz 6	
Quiz 7	
Quiz 8	17
Quiz 9	18
Quiz 10	
Quiz 11	
Quiz 12	
Quiz 13	20
Barème de notation	
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	20
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	21
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	21
Absence aux examens	22
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	22

Matériel didactique	22
Références obligatoires	22
Références complémentaires	23
Bibliographie	23
Références hibliographiques	23

Description du cours

Liens du cours avec les objectifs du programme

La photogrammétrie étant l'une des méthodes d'acquisition des données spatiales les plus efficace, elle occupe une place importante en géomatique. Dans ce cours, non seulement l'acquisition des données photogrammétriques sera discutée, mais également le traitement des données et les principaux produits photogrammétriques.

But du cours

Ce cours familiarise l'étudiant[1] à la photogrammétrie vu l'importance de cette discipline pour la cartographie topographique et celle des ressources naturelles. Il permet d'introduire les concepts de base de la photogrammétrie, lesquels sont nécessaires à la poursuite de l'apprentissage de cette discipline à travers les cours *GMT-2005 Travaux pratiques en cartographie et photogrammétrie* et éventuellement *GMT-2015 Levés aéroportés et terrestres*.

[1] Veuillez noter que le générique masculin est utilisé sur tout le site de cours uniquement dans le but d'alléger le texte.

Description du cours

Les concepts de base sont couverts dans ce cours de photogrammétrie. Après une introduction présentant l'historique de la photogrammétrie, les capteurs imageurs sont présentés. Ensuite, le concept de parallaxe est présenté conjoientement avec la géométrie d'acquisition des images aériennes. Les principales transformations planes sont présentées ainsi que le relèvement spatial d'une image avec l'introduction des équations de colinéarité. Une fois l'acquisition des données discutée avec le modèle mathématique, il sera objet d'étude les plateformes d'acquisition, l'intégration des capteurs et le géoréférencement direct des données acquises. Ensuite, le redressement différentiel d'une image sera discuté pour l'obtention des différents produits photogrammétriques, tel que les ortho-images. Également, les nuages de points seront objet d'étude avec les normes de qualité des produits photogrammétriques.

Normalement toutes les séances du cours et les laboratoires sotn en présentiel. Dans le contexte pandémique, quand il ne sera pas possible d'être en présentiel, des séances synchrones seront offertes aux étudiants. Ainsi, les classes indiquées comme présentielles dans le calendrier, se dérouleront sur MS Teams. Vous serez ajouté dans l'Équipe du cours et vous recevrez le lien également par courriel. Si vous n'avez pas accès à l'Équipe, veuillez indiquer à l'enseignant du cours.

Objectifs d'apprentissages

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure:

- de situer la photogrammétrie dans le domaine de la géomatique;
- d'en donner ses avantages et ses limites et enfin;
- d'en expliquer ses concepts fondamentaux.

Calendrier du cours

Sem.	Date	CONTENU DU COURS	Séance
1	10 janvier	Pas de séance	
	13 janvier	 Présentation du cours Introduction, vision monoscopique et vision stéréoscopique Quiz 1 	Présentiel*
2	17 janvier	Capteurs imageursQuiz 2	Présentiel*
	20 janvier	Géométrie d'acquisition	Présentiel*

© Université Laval Page 5 de 25

		• Quiz 3	
3	24 janvier	 Laboratoire I – Plan de vol drone 	Présentiel
	27 janvier	Transformations planesQuiz 4	Présentiel
4	31 janvier	 Continuation du laboratoire I Révision de compensation (GMT 7034) 	Présentiel
	03 février	 Relèvement spatial – équations de colinéarité Remise Laboratoire I Quiz 5 	Présentiel
5	07 février	Laboratoire II - Relèvement spatial	Présentiel
	10 février	 Géoréférencement des données acquises Plateformes d'acquisition Quiz 6 	Présentiel
6	14 février	 Laboratoire III - Transformation affine et Équations de colinéarité 	Présentiel
	17 février	 Géoréférencement des données acquises Modèle mathématique Remise Laboratoire II Quiz 7 	Présentiel
7	21 février	Continuation du laboratoire III	Présentiel
	24 février	 Géoréférencement des données acquises Intégration des capteurs Quiz 8 	Présentiel
8	28 février	• Révision	Présentiel
	03 mars	Examen partielRemise Laboratoire III	Présentiel
9	07 mars	Semaine de Lecture	
	10 mars	Semaine de Lecture	
10	14 mars	 Démonstration de stéréoscopie avec pointé 3D 	Présentiel
	17 mars	Redressement différentielQuiz 9	Présentiel
11	21 mars	 Laboratoire IV - Redressement d'un pixel 	Présentiel
	24 mars	 Stéréorestitution Différents modèles d'élévation Quiz 10 	Présentiel
12	28 mars	 Laboratoire V - Redressement d'une image 	Présentiel
	31 mars	 Mosaïque Nuage de points Remise Laboratoire IV Quiz 11 	Présentiel
13	04 avril	Continuation laboratoire V	Présentiel
	07 avril	Précision des levés photogrammétriquesQuiz 12	Présentiel
14	11 avril	 Laboratoire VI - Traitement données acquises par imagerie drone Remise Laboratoire V Questionnaire Laboratoire VI 	Présentiel
	14 avril	RévisionQuiz 13	Présentiel
15	18 avril	Congé de pâques	
	21 avril	Examen Final	Présentiel

© Université Laval Page 6 de 25

*Séances en ligne sur l'équipe Teams du cours.

Il est OBLIGATOIRE de remplir la Déclaration d'intégrité relative aux travaux et aux examens (Section Questionnaires). Vous DEVEZ le faire dans la première semaine de cours, à savoir entre le 10 et le 14 Janvier. L'étudiant qui n'aura pas complété la Déclaration, aura AUTOMATIQUEMENT 0 dans les évaluations, que ce soit les laboratoires, les Quiz ou les examens.

Méthodes d'enseignement

Dans le contexte pandémique, le cours sera en Présentiel lorsque le réglement sanitaire le permettra. Quand cela ne sera pas possible, le cours sera effectué en mode Distance-Hybride. Chaque module du cours sera publié une semaine avant la date prévue pour la séance. Ensuite, selon le calendrier de cours, l'étudiant aura une séance de cours magistrale. Dans cette plage horaire, il y aura également une période pour toute question associée à la matière. Les laboratoires seront également expliqués dans les séances de cours indiquées dans le calendrier. Tous les laboratoires et activités, formatives et sommatives, sont évidemment susceptible de faire l'objet de questions aux examens. Veuillez noter que les laboratoires sont considérés comme des travaux communs au sens du Règlement disciplinaire de l'Université Laval.

Exigence du cours

En plus d'avoir réussi le cours *GMT-2001 Compensation I*, l'étudiant devra posséder des connaissances en géométrie, en trigonométrie, en algèbre linéaire et vectorielle et en calcul différentiel.

Qualités (compétences) incluses et/ou évaluées

Certains cours du programme de baccalauréat en génie géomatique servent à introduire ou à évaluer les compétences des étudiants en regard de douze qualités définies par le *Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG)*. Ces qualités sont :

Q1. Connaissance en génie, Q2. Analyse de problèmes, Q3. Investigation, Q4. Conception, Q5. Utilisation d'outils d'ingénierie, Q6. Travail individuel et en équipe, Q7. Communication, Q8. Professionnalisme, Q9. Impact du génie sur la société et l'environnement, Q10. Déontologie et équité, Q11. Économie et gestion de projets, Q12. Apprentissage continu

Le présent cours traite directement ou indirectement des qualités Q1, Q2, Q3, Q5, Q6, Q7. Par contre, ces qualités ne feront pas l'objet d'une évaluation formelle. D'autres cours sont prévus à cet effet.

Note: Bien que les étudiants inscrits au baccalauréat en sciences géomatiques ne soient pas directement visés par l'approche de l'évaluation par compétences du BCAPG, tout professionnel devrait posséder la grande majorité des qualités énoncées précédemment.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Présentation du plan de cours	
Cours 1 - Introduction, visions monoscopique et stéréoscopique	13 janv. 2022
Cours 2 - Capteurs-imageurs	17 janv. 2022
Cours 3 - Géométrie d'acquisition	20 janv.

© Université Laval Page 7 de 25

	2022
Cours 4 - Transformations planes et orientation intérieure	27 janv. 2022
Cours 5 - Relèvement spatial	3 févr. 2022
Cours 6 - Géoréférencement des données acquises: Plateformes d'acquisition	10 févr. 2022
Cours 7 - Géoréférencement des données acquises: Modèle mathématique	17 févr. 2022
Cours 8 - Géoréférencement des données acquises: Intégration des capteurs	24 févr. 2022
Cours 9 - Redressement différentiel	17 mars 2022
Cours 10 - Stéréorestitution	24 mars 2022
Cours 11 - Nuages de points et mosaïques	31 mars 2022
Cours 12 - Précision des levés photogrammétriques	7 avr. 2022
Module Extra: Redressement Simple	17 mars 2022
Module Extra: Monorestitution	
Module Extra: Orientation relative	
Solution des exercices	
Préparation pour l'examen, dépannage	
Laboratoires sommatifs	
Information et déroulement des laboratoires	
Laboratoire 1: Plan de vol	24 janv. 2022
Laboratoire II : Relèvement spatial	7 févr. 2022
Laboratoire III: Transformation affine	14 févr. 2022
Laboratoire IV: Redressement d'un pixel	21 mars 2022
Laboratoire VI: Traitement de données drone	11 avr. 2022

Note : Veuillez vous référer à la section Contenu et activités de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Laboratoires évalués (Somme des évaluations de ce regrou	pement)		30 %

© Université Laval Page 8 de 25

Laboratoire I: Plan de vol drone	Dû le 3 févr. 2022 à	En équipe	5 %
	09h00		
Laboratoire II: Relèvement spatial	Dû le 17 févr. 2022 à 09h00	En équipe	5 %
Laboratoire III: Transformation affine	Dû le 3 mars 2022 à 09h00	En équipe	5 %
Laboratoire IV: Redressement d'un pixel	Dû le 31 mars 2022 à 09h00	En équipe	6 %
Laboratoire V: Redressement d'une image	Dû le 11 avr. 2022 à 15h30	En équipe	6 %
Laboratoire VI: Traitement des données acquises par imagerie drone	Du 11 avr. 2022 à 15h30 au 20 avr. 2022 à 20h00	Individuel	3 %
Examen Partiel (Somme des évaluations de ce regroupem	ent)		25 %
Examen Partiel - Questions de calcul numérique et à court développement	Le 3 mars 2022 de 09h00 à 11h30	Individuel	10 %
Examen Partiel - Questions à développement et vrai ou faux	Le 3 mars 2022 de 09h00 à 11h30	Individuel	15 %
Examen Final - Toute la matière (Somme des évaluations d	le ce regroupement)		30 %
Examen Final - Questions de calcul numérique et théoriques (à développement et à choix de réponse)	Le 21 avr. 2022 de 09h00 à 11h50	Individuel	18 %
Examen Final - Mises en situation (Questions à développement)	Le 21 avr. 2022 de 09h00 à 11h50	Individuel	12 %
Quiz (Somme des évaluations de ce regroupement)			15 %
Quiz 1	Du 13 janv. 2022 à 12h00 au 19 janv. 2022 à 20h00	Individuel	1 %
Quiz 2	Du 17 janv. 2022 à 17h30 au 23 janv. 2022 à 20h00	Individuel	1 %
Quiz 3	Du 20 janv. 2022 à 12h00 au 26 janv. 2022 à 20h00	Individuel	1 %
Quiz 4	Du 27 janv. 2022 à 12h00 au 2 févr. 2022 à 20h00	Individuel	1 %
Quiz 5	Du 3 févr. 2022 à 12h00 au 9 févr. 2022 à 20h00	Individuel	1 %
Quiz 6	Du 10 févr. 2022 à 12h00 au 16 févr. 2022 à 20h00	Individuel	1 %
Quiz 7	Du 17 févr. 2022 à 12h00 au 23 févr. 2022 à 20h00	Individuel	1 %
Quiz 8	Du 24 févr. 2022 à 12h00	Individuel	1 %

© Université Laval Page 9 de 25

	au 2 mars 2022 à 20h00		
Quiz 9	Du 17 mars 2022 à 12h00 au 23 mars 2022 à 20h00	Individuel	1 %
Quiz 10	Du 24 mars 2022 à 12h00 au 30 mars 2022 à 20h00	Individuel	1 %
Quiz 11	Du 31 mars 2022 à 12h00 au 6 avr. 2022 à 20h00	Individuel	1 %
Quiz 12	Du 7 avr. 2022 à 12h00 au 13 avr. 2022 à 20h00	Individuel	1 %
Quiz 13	Du 14 avr. 2022 à 12h00 au 20 avr. 2022 à 20h00	Individuel	3 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Laboratoire I: Plan de vol drone

Date de remise : 3 févr. 2022 à 09h00

Mode de travail : En équipe Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot

Laboratoire II: Relèvement spatial

Date de remise : 17 févr. 2022 à 09h00

Mode de travail : En équipe Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot

Laboratoire III: Transformation affine

Date de remise : 3 mars 2022 à 09h00

Mode de travail : En équipe Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot

Laboratoire IV: Redressement d'un pixel

Date de remise : 31 mars 2022 à 09h00

Mode de travail : En équipe Pondération : 6 %

© Université Laval Page 10 de 25

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot

Laboratoire V: Redressement d'une image

Date de remise : 11 avr. 2022 à 15h30

Mode de travail : En équipe

Pondération : 6 %

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot

Laboratoire VI: Traitement des données acquises par imagerie drone

Titre du questionnaire : Laboratoire VI

Période de disponibilité: Du 11 avr. 2022 à 15h30 au 20 avr. 2022 à 20h00

Tentatives: 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel Pondération : 3 %

Examen Partiel - Questions de calcul numérique et à court développement

Titre du questionnaire : Examen Partiel - Questions de calcul numérique et à court développement

Période de disponibilité : Le 3 mars 2022 de 09h00 à 11h30

Tentatives: 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel Pondération : 10 %

Directives:

Quelques consignes pour votre examen :

- L'examen est divisé en deux parties. Vous NE devez PAS commencer les deux parties au même temps, car le compteur de temps débute au moment où vous ouvrez le questionnaire. Vous devez compléter une partie de l'examen au complet, la soumettre pour ensuite débuter l'autre.
- Ne pas copier textuellement des réponses des notes de cours ou des diapositives.
 Toute réponse copiée/collée sera pénalisée lors de la correction. Vous devez reformuler dans vos mots les éléments de réponse tirés des notes de cours ou des diapositives.
- Pour les questions à développement, démontrez que vous comprenez bien la situation en fournissant les détails pour obtenir le maximum de points.
- Pour les questions de calcul, vous n'avez pas à copier les équations dans votre réponse. Vous pouvez simplement indiquer le numéro de l'équation dans les notes de cours et le paramètre calculé par cette équation, ainsi que sa valeur obtenue par les calculs et l'unité associée.
- Attention à la qualité du français! Un maximum de 15% de la note de l'examen pourra être enlevé pour les fautes d'orthographe ou de grammaire.
- Les notes de cours, les diapositives et les notes personnelles sont permises.
 Néanmoins, veuillez noter que l'examen a été conçu pour que vous puissiez le faire sans avoir besoin de consulter le matériel d'appui. Vous pourriez aussi avoir besoin de papier, crayon et calculatrice pour des questions numériques ou utiliser des logiciels de calcul.
- Aucune communication entre les étudiants sera tolérée.
- Assurez-vous d'avoir une bonne connexion avant de débuter votre examen.

Déclaration d'intégrité relative au plagiat

© Université Laval Page 11 de 25

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de remise.
- Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à :

 $https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf\\$

Examen Partiel - Questions à développement et vrai ou faux

Titre du questionnaire : Examen Partiel - Questions à développement et vrai ou faux

Période de disponibilité : Le 3 mars 2022 de 09h00 à 11h30

Tentatives: 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel Pondération : 15 %

Directives:

Quelques consignes pour votre examen :

- L'examen est divisé en deux parties. Vous NE devez PAS commencer les deux parties au même temps, car le compteur de temps débute au moment où vous ouvrez le questionnaire. Vous devez compléter une partie de l'examen au complet, la soumettre pour ensuite débuter l'autre.
- Ne pas copier textuellement des réponses des notes de cours ou des diapositives.
 Toute réponse copiée/collée sera pénalisée lors de la correction. Vous devez reformuler dans vos mots les éléments de réponse tirés des notes de cours ou des diapositives.
- Pour les questions à développement, démontrez que vous comprenez bien la situation en fournissant les détails pour obtenir le maximum de points.
- Pour les questions de calcul, vous n'avez pas à copier les équations dans votre réponse. Vous pouvez simplement indiquer le numéro de l'équation dans les notes de cours et le paramètre calculé par cette équation, ainsi que sa valeur obtenue par les calculs et l'unité associée.
- Attention à la qualité du français! Un maximum de 15% de la note de l'examen pourra être enlevé pour les fautes d'orthographe ou de grammaire.
- Les notes de cours, les diapositives et les notes personnelles sont permises.
 Néanmoins, veuillez noter que l'examen a été conçu pour que vous puissiez le faire sans avoir besoin de consulter le matériel d'appui. Vous pourriez aussi avoir besoin de papier, crayon et calculatrice pour des questions numériques ou utiliser des logiciels de calcul.
- Aucune communication entre les étudiants sera tolérée.
- Assurez-vous d'avoir une bonne connexion avant de débuter votre examen.

Déclaration d'intégrité relative au plagiat

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de remise.
- Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que

© Université Laval Page 12 de 25

des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à : https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglementdisciplinaire.pdf

Examen Final - Questions de calcul numérique et théoriques (à développement et à choix de réponse)

Titre du questionnaire : Examen Final - Questions de calcul numérique et théoriques (à développement et à choix

de réponse)

Période de disponibilité : Le 21 avr. 2022 de 09h00 à 11h50

Tentatives: 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel Pondération : 18 %

Directives:

Quelques consignes pour votre examen :

- L'examen est divisé en deux parties. Vous NE devez PAS commencer les deux parties au même temps, car le compteur de temps débute au moment où vous ouvrez le questionnaire. Vous devez compléter une partie de l'examen au complet, la soumettre pour ensuite débuter l'autre.
- Ne pas copier textuellement des réponses des notes de cours ou des diapositives.
 Toute réponse copiée/collée sera pénalisée lors de la correction. Vous devez reformuler dans vos mots les éléments de réponse tirés des notes de cours ou des diapositives.
- Pour les questions à développement, démontrez que vous comprenez bien la situation en fournissant les détails pour obtenir le maximum de points.
- Pour les questions de calcul, vous n'avez pas à copier les équations dans votre réponse. Vous pouvez simplement indiquer le numéro de l'équation dans les notes de cours et le paramètre calculé par cette équation, ainsi que sa valeur obtenue par les calculs et l'unité associée.
- Attention à la qualité du français! Un maximum de 15% de la note de l'examen pourra être enlevé pour les fautes d'orthographe ou de grammaire.
- Les notes de cours, les diapositives et les notes personnelles sont permises. Vous pourriez aussi avoir besoin de papier, crayon et calculatrice pour des questions numériques ou utiliser des logiciels de calcul.
- Aucune communication entre les étudiants sera tolérée.
- Assurez-vous d'avoir une bonne connexion avant de débuter votre examen.

Déclaration d'intégrité relative au plagiat

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de remise.
- Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf

Examen Final - Mises en situation (Questions à développement)

© Université Laval Page 13 de 25

Titre du questionnaire : Examen Final - Mises en situation (Questions à développement)

Période de disponibilité: Le 21 avr. 2022 de 09h00 à 11h50

Tentatives: 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel Pondération : 12 %

Directives:

Quelques consignes pour votre examen:

- L'examen est divisé en deux parties. Vous NE devez PAS commencer les deux parties au même temps, car le compteur de temps débute au moment où vous ouvrez le questionnaire. Vous devez compléter une partie de l'examen au complet, la soumettre pour ensuite débuter l'autre.
- Ne pas copier textuellement des réponses des notes de cours ou des diapositives.
 Toute réponse copiée/collée sera pénalisée lors de la correction. Vous devez reformuler dans vos mots les éléments de réponse tirés des notes de cours ou des diapositives.
- Pour les questions à développement, démontrez que vous comprenez bien la situation en fournissant les détails pour obtenir le maximum de points.
- Pour les questions de calcul, vous n'avez pas à copier les équations dans votre réponse. Vous pouvez simplement indiquer le numéro de l'équation dans les notes de cours et le paramètre calculé par cette équation, ainsi que sa valeur obtenue par les calculs et l'unité associée.
- Attention à la qualité du français! Un maximum de 15% de la note de l'examen pourra être enlevé pour les fautes d'orthographe ou de grammaire.
- Les notes de cours, les diapositives et les notes personnelles sont permises. Vous pourriez aussi avoir besoin de papier, crayon et calculatrice pour des questions numériques ou utiliser des logiciels de calcul.
- Aucune communication entre les étudiants sera tolérée.
- Assurez-vous d'avoir une bonne connexion avant de débuter votre examen.

Déclaration d'intégrité relative au plagiat

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de remise.
- Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf

Quiz 1

Titre du questionnaire : Quiz 1

Période de disponibilité: Du 13 janv. 2022 à 12h00 au 19 janv. 2022 à 20h00

Tentatives: 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel Pondération : 1 %

Directives:

Il n'y a pas de correction partielle pour les QUIZ.

Déclaration d'intégrité relative au plagiat

© Université Laval Page 14 de 25

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de remise.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf

Quiz 2

Titre du questionnaire : Quiz 2

Période de disponibilité: Du 17 janv. 2022 à 17h30 au 23 janv. 2022 à 20h00

Tentatives: 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel Pondération : 1 %

Directives:

Il n'y a pas de correction partielle pour les QUIZ.

Déclaration d'intégrité relative au plagiat

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de remise.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf

Quiz 3

Titre du questionnaire : Quiz 3

Période de disponibilité : Du 20 janv. 2022 à 12h00 au 26 janv. 2022 à 20h00

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel Pondération : 1 %

Directives:

Il n'y a pas de correction partielle pour les QUIZ.

Déclaration d'intégrité relative au plagiat

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de remise.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont

© Université Laval Page 15 de 25

prévues par ce Règlement à :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf

Quiz 4

Titre du questionnaire : Quiz 4

Période de disponibilité: Du 27 janv. 2022 à 12h00 au 2 févr. 2022 à 20h00

Tentatives: 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel Pondération : 1 %

Directives:

Directives

Il n'y a pas de correction partielle pour les QUIZ.

Déclaration d'intégrité relative au plagiat

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de remise.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf

Quiz 5

Titre du questionnaire : Quiz 5

Période de disponibilité : Du 3 févr. 2022 à 12h00 au 9 févr. 2022 à 20h00

Tentatives: 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel Pondération : 1 %

Directives:

Il n'y a pas de correction partielle pour les QUIZ.

Déclaration d'intégrité relative au plagiat

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de remise.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf

© Université Laval Page 16 de 25

Quiz 6

Titre du questionnaire : Quiz 6

Période de disponibilité : Du 10 févr. 2022 à 12h00 au 16 févr. 2022 à 20h00

Tentatives: 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel Pondération : 1 %

Directives:

Il n'y a pas de correction partielle pour les QUIZ.

Déclaration d'intégrité relative au plagiat

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de remise.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf

Quiz 7

Titre du questionnaire : Quiz 7

Période de disponibilité : Du 17 févr. 2022 à 12h00 au 23 févr. 2022 à 20h00

Tentatives: 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel Pondération : 1 %

Directives:

Il n'y a pas de correction partielle pour les QUIZ.

Déclaration d'intégrité relative au plagiat

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une facon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de remise.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf

Quiz 8

© Université Laval Page 17 de 25

Titre du questionnaire : Quiz 8

Période de disponibilité: Du 24 févr. 2022 à 12h00 au 2 mars 2022 à 20h00

Tentatives: 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel Pondération : 1 %

Directives :

Il n'y a pas de correction partielle pour les QUIZ.

Déclaration d'intégrité relative au plagiat

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de remise.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf

Quiz 9

Titre du questionnaire : Quiz 9

Période de disponibilité: Du 17 mars 2022 à 12h00 au 23 mars 2022 à 20h00

Tentatives: 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel Pondération : 1 %

Directives:

Il n'y a pas de correction partielle pour les QUIZ.

Déclaration d'intégrité relative au plagiat

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de remise.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf

Quiz 10

Titre du questionnaire : Quiz 10

Période de disponibilité: Du 24 mars 2022 à 12h00 au 30 mars 2022 à 20h00

Tentatives: 1 tentative permise

© Université Laval Page 18 de 2

Mode de travail : Individuel

1 %

Pondération : Directives :

Il n'y a pas de correction partielle pour les QUIZ.

Déclaration d'intégrité relative au plagiat

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une facon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de remise.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf

Quiz 11

Titre du questionnaire : Quiz 11

Période de disponibilité: Du 31 mars 2022 à 12h00 au 6 avr. 2022 à 20h00

Tentatives: 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel Pondération : 1 %

Directives:

Il n'y a pas de correction partielle pour les QUIZ.

Déclaration d'intégrité relative au plagiat

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de remise.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf

Quiz 12

Titre du questionnaire : Quiz 12

Période de disponibilité : Du 7 avr. 2022 à 12h00 au 13 avr. 2022 à 20h00

Tentatives: 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel Pondération : 1 %

Directives:

© Université Laval Page 19 de 25

Il n'y a pas de correction partielle pour les QUIZ.

Déclaration d'intégrité relative au plagiat

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de remise.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf

Quiz 13

Titre du questionnaire : Quiz 13

Période de disponibilité: Du 14 avr. 2022 à 12h00 au 20 avr. 2022 à 20h00

Tentatives: 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel Pondération : 3 %

Directives:

Il n'y a pas de correction partielle pour les QUIZ.

Déclaration d'intégrité relative au plagiat

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de remise.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf

Barème de notation

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
Α	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
В	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
С	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

© Université Laval Page 20 de 25

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval ainsi qu'aux dispositions relatives à son application.

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- Ateliers gratuits d'aide à la rédaction offerts par la Bibliothèque
- Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits offerts en classe par l'École des langues
- Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- 2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source:
- 3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- 4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- 5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, https://www.ulaval.ca/fileadmin /Secretaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

© Université Laval Page 21 de 25

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- Convocation par une cour de justice durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- Mortalité d'un proche avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

Matériel didactique

Références obligatoires

Photogrammétrie fondamentale, Michel Boulianne, 2017, 219 p.

Notes de cours

Les notes de cours en papier sont vendues par l'Association des étudiants et étudiantes en géomatique de l'Université Laval (local CSL-1835c)

aegul.scg.ulaval.ca

Veuillez noter qu'exceptionnellement à cause de la COIVID-19, les notes de cours seront fournies en ligne (format .pdf) pour la session d'Hiver 2021.

Les notes de cours sont objets d'une mise à jour continue.

© Université Laval Page 22 de 25

Ainsi, les étudiants n'ont pas le droit (voir droit d'auteur de l'Université Laval) de téléverser dans aucune plateforme ni de fournir les fichiers à autrui, que ce soit les notes de cours, les présentations et les questions des Quiz ou des examens en ligne. Si quelqu'un vous demande les notes de cours, obligatoirement cette personne doit communiquer avec l'enseignant du cours pour les obtenir. Différentes sanctions sont prévues pour les étudiants qui ne respectent pas le réglement.

Références complémentaires

Introduction to modern photogrammetry (ix tome)

Auteur : Mikhail, Edward M, Bethel, James S, McGlone, J. Chris Éditeur : John Wiley & Sons, Inc (Toronto/New York, 2001)

ISBN: 0471309249

Elements of photogrammetry: with applications in GIS (3rd ed. - édition, xiii tome)

Auteur: Wolf, Paul R, DeWitt, Bon A

Éditeur: McGraw-Hill (Toronto/Boston, 2000)

ISBN: 0072924543

Manual of photogrammetry (5th ed édition, xvi tome)

Auteur: American Society for Photogrammetry and Remote Sensing, Bethel, James S, Mikhail, Edward M,

McGlone, J. Chris, Mullen, Roy

Éditeur : American Society for Photogrammetry and Remote Sensing (Bethesda, Md , 2004)

ISBN: 1570830711

Topographic laser ranging and scanning: principles and processing

Auteur: Shan, Jie, Toth, Charles K

Éditeur: CRC Press/Taylor & Francis Group (Boca Raton, 2009)

ISBN: 9781420051427

Manual of airborne topographic lidar

Auteur : edited by Michael S. Renslow

Éditeur : American Society for Photogrammetry Remote Sensing (Bethesda, MD., 2012)

ISBN: 1570830975

Bibliographie

Références bibliographiques

Amercican Society for Photogrammetry and Remote Sensing, 2004. Manual of Photogrammetry. Cinquième édition, Bethesda, Maryland. 1151 p.

Amercican Society for Photogrammetry and Remote Sensing, 2013. Manual of Photogrammetry. Sixième édition, Bethesda, Maryland. 1318 p.

Daniel, S. et St-Onge, B., 2007. Le LIDAR terrestre et aéroporté, Principes et applications. Atelier de formation tenu lors du GéoCongrès 2007. Québec.

English Heritage (http://www.heritage3d.org/). 2006. Developing professional guidance: laser scanning in archaeology and architecture. 542 p.

© Université Laval Page 23 de 25

Falkner, E et D. Morgan, 2002. Aerial Mapping. Deuxième édition. Lewis Publishers, Boca Raton, 192 p.

Gagnon, P.-A. 1997, 2000. Levés photogrammétriques. Notes de cours. Université Laval.

Gagnon, P., 1997. Compensation I. Notes de cours, Département des sciences géomatiques, Université Laval, 236 p.

Gervaix, F., 2010. Éléments de photogrammétrie : Cours de photo-interprétation, École Polytechnique Fédérale de Lausanne. 141 p. (http://pi.gecweb.info/download/Polycop.pdf)

Gonzalez, R. C. et P. Wintz, 1987. Digital Image Processing. Addison Wesley, 503 p.

Kraus, K., 2007, Photogrammetry, Geometry from Images and Laser Scans. 2_{nd} edition. Walter de Gruyter, Berlin, New York. 459 pages.

ISPRS, 2008. Advances in Photogrammetry, Remote Sensing and spatial Information Sciences. Congress Book, CRC Press. 527 p.

Mikhail, E. M., J. S. Bethel et J. C. McGlone, 2001. Introduction to Modem Photogrammetry, Wiley & Sons, New York, 479 p.

Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec (MERQ), Service de la cartographie, 1984. Normes pour la constitution des fichiers de captage et d'édition, échelle graphique 1 :1 000 cartographie numérisée. 192 p.

Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec (MERQ), Service de la cartographie, 19--. Normes pour les travaux d'aérotriangulation. 71 p.

Pajares, G. 2015. "Overview and Current Status of Remote Sensing Applications Based on Unmanned Aerial Vehicles (UAVs)", PE&RS, Vol. 81, No. 4, April 2015, pp. 281-329.

Richards, J. A., 1986. Remote Sensing Digital Image Analysis, an Introduction. Springer-Verlag, New York, 281 p.

Renslow, M. S. 2012, Manual of Airborne Topographic LiDAR, ASPRS, Bethesda, 504 p.

Shan, J. and Charles K. Toth, 2009. Topographic Laser Ranging and Scanning: Principles and Processing, CRC Press, Boca Raton, 590p.

Wolf, Paul R., B. A. Dewitt. *Elements of Photogrammetry with application in GIS*. Troisième édition, McGraw-Hill inc. 2000, 608 p.

© Université Laval Page 24 de 25

© Université Laval Page 25 de 25